

OFFICE NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

BREVET D'INVENTION.

XX. — Articles de Paris et industries diverses.

N° 578.870

1. — JEUX, JOUETS, THÉÂTRES, COURSES.

Pièce circulaire pour jeux de construction ou pour l'établissement de modèles.

M. FRANK HORNBY résidant en Angleterre.

Demandé le 19 mars 1924, à 15<sup>h</sup> 16<sup>m</sup>, à Paris.

Délivré le 16 juillet 1924. — Publié le 6 octobre 1924.

Dans les jeux de construction ou pour l'établissement de modèles, à l'aide d'une série de pièces interchangeables, il est désirable que chaque élément soit capable de servir à plusieurs fins, de manière que le nombre de pièces d'un ensemble soit aussi réduit que possible. La présente invention a pour objet un dispositif remplissant ce but, et pouvant servir à la construction de modèles à l'aide d'un certain nombre d'éléments présentant une série de trous équidistants, grâce auxquels les pièces peuvent être reliées les unes aux autres au moyen de petits boulons et écrous.

Selon l'invention, le nouvel élément se compose d'une poutrelle circulaire qui, dans une variante, est munie d'une série de rais radiaux, réunis à un moyeu central. Dans un modèle plus simple on supprime les rais et le moyeu, l'élément ayant alors la forme d'un anneau circulaire dont la section est celle d'un fer cornière.

Sur la planche de dessins annexée on a représenté schématiquement à titre d'exemple deux modes de réalisation de l'invention.

La figure 1 est le plan de l'élément,

La figure 2 en est une section selon un diamètre,

La figure 3 est le plan du modèle simplifié, dont

La figure 4 est l'élévation.

Dans le modèle des figures 1 et 2, l'élément comprend une portion circulaire externe 1 présentant une aile verticale 2, le bord circulaire 1 étant relié au disque central 3 par des rais radiaux 4 dans lesquels sont ménagés un certain nombre de trous équidistants 5. Au centre du disque 3, est un trou 6, de préférence plus grand que les précédents. Il peut y avoir un nombre quelconque de rais, il en existe huit dans le modèle préféré indiqué par la figure. Dans le bord circulaire extérieur 1 et à l'extrémité de chaque rais 4, est ménagé un trou 7, présentant de préférence une forme allongée, ainsi qu'on le voit sur la figure; d'autre part, dans l'aile 2, en face de chaque rais, sont ménagés des trous circulaires 5° entre lesquels se trouvent des rainures 8; de la sorte on peut boulonner d'autres pièces sur l'aile 2, soit en utilisant les trous circulaires 5° soit en effectuant l'assemblage en un endroit quelconque de la longueur des rainures 8. D'une manière analogue, on peut boulonner l'élément à d'autres pièces au moyen des trous 5 et 7 de manière à constituer un modèle, les trous allongés 7 permettant de faire un certain réglage de l'assemblage.

Un élément tel que celui indiqué par la figure 1, est très utile pour la construction d'une grande roue, l'élément précité constituant le disque central ou moyeu de ladite roue.

Prix du fascicule : 2 francs.

Dans le modèle simplifié des figures 3 et 4, l'élément comporte simplement un bord circulaire 1 avec une aile verticale 2, les perforations de ces pièces correspondant à celles de la figure 1.

Les modèles d'éléments sus-indiqués sont tous deux d'une pièce et obtenus par estampage de feuilles de métal. Bien que les perforations de l'aile a aient été indiquées comme étant des trous circulaires alternant avec des rainures, il va sans dire que lesdites perforations pourraient être uniquement constituées par des trous circulaires ou au contraire uniquement par des rainures. De même, on peut remplacer les ouvertures allongées, 7, par des trous circulaires ordinaires.

#### RÉSUMÉ.

L'invention a pour objet une pièce utili-

sable dans les jeux de construction ou les modèles qu'on exécute à l'aide d'un certain nombre de pièces interchangeables, ladite pièce étant constituée par une poutrelle circulaire ou un anneau dont la section diamétrale est celle d'un fer cornière, les deux ailes de ladite cornière (ou l'une d'elles seulement) présentant des perforations équidistantes qui ont la forme soit de trous circulaires, soit de rainures, soit de trous et de rainures alternés.

Dans une variante l'organe précédent est relié à un disque central au moyen d'un certain nombre de rais qui présentent de préférence une série de trous équidistants.

F. HORNBY.

Par procuration :

Ch. ASSI et L. GENÈS.

